




# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL----- COMPTE RENDU MARDI 05 février 2019

DATE DE LA CONVOCATION	DATE D’AFFICHAGE	DEBUT DE LA SEANCE	FIN DE LA SEANCE	SECRETAIRE DE SEANCE	NOMBRE DE CONSEILLERS	
30 janvier 2019	30 janvier 2019	18h40	20H00	HENRIETTE VENTRE	En exercice	29
					Présents	21
					Votants	22

N°	ORDRE DU JOUR	RAPPORTEUR	DECISIONS
1	<b>INTERCOMMUNALITE – CASA PROJET DE PROGRAMME LOCAL DE L’HABITAT 2020/2025</b> - <b>DONNE</b> un avis favorable au projet local de l’habitat de la CASA 2020/2025 sous réserve de la prise en compte des sujets majeurs comme les infrastructures routières, le développement du haut débit et la cohérence dans les transports en commun.	M. LE MAIRE	UNANIMITE
2	<b>ADMINISTRATION – ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE MOTION DE SOUTIEN</b> - <b>SOUTIEN</b> la résolution finale et l’AMF dans ses discussions avec le Gouvernement. - <b>SOUTIEN</b> la résolution finale qui reprend l’intégralité des points de négociation avec le gouvernement.	M. LE MAIRE	UNANIMITE
3	<b>ADMINISTRATION - PROCEDURE DE DECLARATION D’UTILITE PUBLIQUE DOSSIER DU RESERVOIR DU ROMANIL</b> - <b>VALIDE</b> le recours à l’expropriation - <b>AUTORISE</b> Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à cette procédure.	M. DUPERET TOUMIEU	UNANIMITE
4	<b>ADMINISTRATION - MOTION EN FAVEUR DU CONSEIL DEPARTEMENTAL AU CŒUR DE L’AVENIR DES ALPES-MARITIMES</b> - <b>SOUTIEN</b> la motion en faveur du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes	M. LE MAIRE	UNANIMITE
5	<b>FINANCES - DEMANDE DE SUBVENTION A L’ETAT DOSSIER DETR POUR LE NOUVEAU REVETEMENT STADE DE FOOT MUNICIPAL</b> - <b>VALIDE</b> la demande de subvention - <b>AUTORISE</b> Monsieur le Maire à solliciter les subventions à leurs meilleurs taux auprès de la Préfecture au titre de la DETR (les autres partenaires ayant été sollicités au préalable)	M. VACCANI	UNANIMITE
6	<b>FINANCES – DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR LA CREATION D’UN NOUVEAU RESEAU D’ASSAINISSEMENT COLLECTIF DANS LE SECTEUR BEAUMON-COLOMBIER (TRANCHE 2)</b> - <b>VALIDE</b> les demandes de subventions - <b>AUTORISE</b> Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ces demandes.	M. VACCANI	UNANIMITE
7	<b>FINANCES – DEMANDES DE SUBVENTION POUR L’EXTENSION DE LA CANTINE MATERNELLE</b> - <b>VALIDE</b> les demandes de subvention auprès des partenaires cités : Conseil Départemental , Conseil Régional, DETR, CASA - <b>AUTORISE</b> Monsieur le Maire à demander et signer tous les documents afférents auprès des différents partenaires institutionnels cités.	M. VACCANI	UNANIMITE
8	<b>FINANCES - DEBAT D’ORIENTATION BUDGETAIRE 2019 – BUDGET PRINCIPAL</b> - <b>PREND</b> acte des données fournies dans le cadre de la procédure	MME ERKER	UNANIMITE

	- <b>VOTE</b> les données techniques et financières concernant le budget principal de la commune de Roquefort les Pins.		
9	<b>FINANCES - DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2019 – BUDGET ANNEXE</b> - <b>PREND</b> acte des données fournies dans le cadre de la procédure - <b>VOTE</b> les données techniques et financières concernant le budget assainissement de la commune de Roquefort les Pins.	<b>MME ERKER</b>	<b>UNANIMITE</b>
10	<b>ECOLE - CONVENTION REPARTITION DES CHARGES COMMUNALES ENTRE LA COMMUNE DE ROQUEFORT LES PINS ET LA COMMUNE D'ANTIBES</b> - <b>AUTORISE</b> Monsieur le Maire à signer la convention avec la Ville d'Antibes.	<b>M POTTIER</b>	<b>UNANIMITE</b>
11	<b>ECOLE - CONVENTION REPARTITION DES CHARGES COMMUNALES ENTRE LA COMMUNE DE ROQUEFORT LES PINS ET LA COMMUNE DE SAINT JEANNET</b> - <b>AUTORISE</b> Monsieur le Maire à signer la convention avec la Ville de Saint-Jeannet.	<b>M POTTIER</b>	<b>UNANIMITE</b>
12	<b>ADMINISTRATION – AUTORISATION SIGNATURE ACTE DE VENTE AU PROFIT DE LA MAIRIE AVEC LES CONSORTS CHIAPELLO ET CONSORTS ROUX</b> - <b>AUTORISE</b> Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte(s) notarié(s) ou administratif(s) d'acquisition des parcelles à l'euro symbolique avec les personnes citées dans la délibération.	<b>M. DUPERET TOUMIEU</b>	<b>UNANIMITE</b>
13	<b>ADMINISTRATION – SPL HYDROPOLIS – DEMANDE D'ADHESION</b> - <b>DECIDE</b> l'adhésion de la commune de Roquefort-les-Pins à la « SPL HYDROPOLIS » ; - <b>APPROUVE</b> la participation de la commune de Roquefort-les-Pins au capital social de la SPL HYDROPOLIS ; - <b>FIXE</b> le montant de cette participation à 2 600 €, correspondant à 1% du montant du capital social, soit la souscription d'une action de 2 600 € ; - <b>APPROUVE</b> les statuts de la « SPL HYDROPOLIS » ; - <b>DESIGNE</b> Monsieur Jean Bernard DUPERET TOUMIEU comme le représentant de la commune pour siéger au Conseil d'Administration ainsi qu'aux assemblées générales de la « SPL HYDROPOLIS » ; - <b>AUTORISE</b> le Maire ou son représentant à signer tous documents relatifs à l'exécution de cette délibération.	<b>M. LE MAIRE</b>	<b>UNANIMITE</b>
14	<b>QD1-ADMINISTRATION–DEMANDE D'AUTORISATION DE DEFRIQUEMENT TERRAIN COMMUNAL</b> - <b>AUTORISE</b> Monsieur le Maire ou son représentant à établir une demande de défrichement auprès des services de l'état.	<b>M. LE MAIRE</b>	<b>UNANIMITE</b>
15	<b>QD 2 – ADMINISTRATION – SIGNATURE BAIL COMMERCIAL « ESPACE AIGLON »</b> - <b>AUTORISE</b> Monsieur le Maire ou son représentant à signer le bail commercial à intervenir avec SCI de ROQUEFORT-LES-PINS pour une durée de neuf années entières et consécutives à compter du 01 janvier 2019. - <b>PRECISE</b> que le montant du loyer annuel est fixé à 32 008,00 euros HT, hors charges révisable tous les ans à la date anniversaire du bail et que l'indice de base pour la première indexation du loyer sera l'indice des loyers commerciaux (ILC) publié par l'INSEE du 2nd trimestre 2018, à savoir 112,59.	<b>M.DE RICHECOUR</b>	<b>UNANIMITE</b>

<b>DATE :</b>  07/02/2019		<b>SIGNATURE</b>
---------------------------------	---	------------------